

Mai 2014 N°117

Mardeuil

actualité



www.comune-de-mardeuil.com



BUDGET 2014



Les Projets De La Nouvelle Équipe



Pierre Martinet



Jacques Lambert



Jean-Marie Baudoin



Denis de Chillou de Churet



Thérèse Scotto



Madeleine Descarrier



Marie-Christine Bression

VOS ÉLUS

Le vendredi 28 mars, le conseil municipal, pour sa première séance, sous la présidence de la doyenne, Madeleine Descarrier, a reconduit à l'unanimité, **Pierre Martinet**, dans ses fonctions de maire.

Adjoints :

Jacques Lambert
Jean-Marie Baudoin
Denis de Chillou de Churet
Thérèse Scotto
Madeleine Descarrier,

Conseillers municipaux :
Séverine Berthaud
Laurent Delissus
Joël Clément
Patrice Lemoine
Philippe Jeannot
Marie-Claude Legivron
Didier Joannès
Aurore Lévêque
Sophie Benhassine
Marie-Claude Menu
Jean-Michel Rouchaussé
Marie-Christine Bression
Jacqueline Chappat

Conseillers communautaires :
Ils sont chargés de représenter la commune au conseil de la CCEPC :

Pierre Martinet
Marie-Christine Bression



Séverine Berthaud



Didier Joannes



Laurent Delissus



Aurore Lévêque



Joël Clément



Sophie Laluc



Patrice Lemoine



Marie-Claude Menu



Philippe Jeannot



Jean-Michel Rouchaussé



Marie-Claude Legivron



Jacqueline Chappat



édito



Un grand merci aux Mardouillates et Mardouillats qui nous ont accordé leur confiance pour ce nouveau mandat. Malgré les nouvelles règles électorales, qui ne permettent plus aux candidats isolés de se présenter et qui suppriment le panachage, vous êtes plus de 62% à avoir pris le chemin des urnes le 23 mars 2014, montrant ainsi votre intérêt envers les représentants locaux qui œuvrent pour le bien commun.

Petite rectification : notre liste : « Entente pour Mardeuil », déposée en sous-préfecture, se voulait (et se veut toujours) *Liste d'intérêt général*, mais la nomenclature officielle ne comportant pas de sigle correspondant, nous avons dû adopter le sigle LDV, qui signifie *Liste Divers*. Dans le journal « l'Union », LDV est devenu LDVG qui signifie *Liste Divers Gauche*. Le journal l'Union a classé notre liste uniquement sur l'engagement politique du Maire.

L'équipe municipale s'est vite mise au travail. Elle a formé les commissions qui se sont réunies rapidement pour voter le budget et valider les premiers projets.

Cette année sera celle du souvenir : célébration du centenaire de la Grande Guerre, commémoration des 70 ans du Débarquement de 1944 en Normandie et hommage à Leroy Lutz, ce pilote venu d'ailleurs et abattu le 22 juin 1944 au dessus de notre village.

Le maire, Pierre Martinet.

ETAT CIVIL



Naissance

Lou-Anne Bernard le 02/01/14

Mariage

Jean-Marc Gézgabelle et Jessica Lemoine le 01/02/14

Décès

Fabrice Richard	le 17/03/14
Nicole Froye	le 21/03/14
Jean-Louis Odène Bénito	le 31/03/14
Robert Diard	le 17/04/14

798

C'est à Mardeuil le nombre de votants aux élections municipales, soit 62% des inscrits.

Job d'été



Fille ou garçon, vous êtes étudiant, vous possédez le permis de conduire, vous êtes disponible en juillet et/ou août, alors postulez auprès des services de la mairie de Mardeuil pour un emploi saisonnier. Il consiste à arroser les plantations communales et à procéder à l'entretien des massifs.

Nuisances : bruits et animaux

Deux roues, travaux de bricolage, de jardinage, tondeuses..... C'est le retour du printemps et de son cortège de bruits, parfois agressifs ! Les rapports de voisinage s'assombrissent. On est loin du chant d'oiseaux, mais pas loin des noms d'oiseaux. Il faut bien cependant que les choses se fassent. Alors pour vivre en bonne intelligence, il est rappelé que les travaux sont à effectuer :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Enfin nous rappelons aux personnes utilisant la salle des fêtes de s'assurer que le niveau sonore reste dans les limites du raisonnable et du supportable pour les riverains.

Les propriétaires d'animaux sont tenus de prendre toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (déjections, bruits, errance...)



Écho du Conseil Municipal

Le 28 mars 2014

- Sous la présidence de la doyenne, Madeleine Descarrier, le conseil municipal reconduit Monsieur Pierre Martinet dans ses fonctions de **premier magistrat** de notre commune.
- Après l'installation du maire, le conseil procède au vote des **cinq adjoints** : M. Jacques Lambert, M. Jean-Marie Baudoin, M. Denis De Chillou De Churet, Mme Thérèse Scotto, Mme Madeleine Descarrier. Le conseil constitue ensuite les **commissions municipales**.

Le 11 avril 2014

- En préambule

Le Maire soumet à l'approbation du conseil un courrier qu'il envisage de faire parvenir au Ministre de l'Education Nationale. Ce courrier indique l'intention de la municipalité, après consultation des enseignants et des parents d'élèves, de ne pas mettre en œuvre la réforme des rythmes scolaires à la prochaine rentrée. (17 votes pour)

- Budget principal

L'exercice 2013 a permis de dégager près de 872 000 € desquels il faut déduire 198 000 € de dépenses de voiries non encore impactées. Notre collectivité peut continuer à s'autofinancer pour les aménagements nécessaires au cadre de vie du village.

Le budget principal sera soumis à l'approbation du conseil lors de la prochaine réunion car toutes les commissions n'ont pas pu se réunir. Pour simplifier la gestion du budget 2014, Monsieur Martinet précise que le budget annexe de la ZA la Cerisière sera rattaché au budget principal. En recettes, il ne reste plus qu'un seul terrain à vendre et en dépenses il n'y a plus que l'aménagement paysager de la noue à réaliser.

- Tarifs communaux

Ils sont reconduits sans changement.

- Commission Espaces verts

Suite à l'appel d'offres concernant l'aménagement paysager du rond-point du RD3, le conseil valide l'attribution du marché à l'entreprise Actuel Paysage. Coût total de ces travaux : 91307,60 € TTC

- Commission travaux /bâtiments

La commission n'ayant pas été réunie, seuls les travaux déjà engagés sont énumérés (mur du parking de la salle des fêtes, murs du cimetière). Le projet de Club House pour le tennis sera précisé lors du prochain conseil (un devis est demandé à la société ALGECO).

- Commission des fêtes

5 000 € sont prévus en investissement pour les illuminations de fin d'année.

- Commission Voirie

Le chemin dit des Épriviers sera bétonné sur toute sa longueur (220 mètres). Ces travaux prévus au



concours de l'agence CIDEO (devis en cours).

Le plan de la commune sera réimprimé avec au verso tous les renseignements concernant notre village. (2 000 €)

Le 25 avril 2014

- Jury d'Assises

Comme chaque année, en vue de dresser la liste préparatoire du jury criminel, un singleton de 3 électeurs est tiré au sort. Les noms sont ensuite communiqués à la Cour d'Appel de Reims qui continue la procédure de création de ce jury. Le résultat du tirage : M. Flores Pascal, Mme Anne-Marie Cablan, M. Alexandre Opigez.

- Budget principal

Toutes les commissions s'étant réunies, le budget est adopté

- Gens du voyage

Une réunion avec les riverains de la zone d'activité et le commissaire de police est prévue pour trouver des solutions à l'installation sauvage des gens du voyage sur le domaine public.



mandat précédent seront réalisés après les vendanges 2014. Ce chemin permettra de relier le chemin goudronné des Rocherets au carrefour des chemins des Beaumonts et des Nombrillères.

Un MAPA (Marché à Procédure Adapté) avec un bureau d'études privé sera mis en place pour réaliser plus rapidement des travaux de voirie dans le village. Le coût de ces travaux ne doit pas excéder 90 000 €.

Le projet de bassin de rétention dans le secteur des Epriviers est à réactiver.

- Commission vie associative et communication

Le site internet de la commune sera revisité et mis à jour avec le



Les adjoints en réunion

Les Commissions municipales

AFFAIRES SCOLAIRES

Objet : finances, relations avec les écoles, accompagnements de leurs projets, garderie, cantine.

Présidente : *Aurore LEVEQUE*

Sophie BENHASSINE, Pierre MARTINET, Jean-Marie BAUDOIN, Marie-Christine BRESSION, Denis de CHILLOU de CHURET, Madeleine DESCARRIER, Patrice LEMOINE, Marie-Claude MENU, Thérèse SCOTTO

ESPACES VERTS ENVIRONNEMENT

Objet : espaces verts, aménagements urbains, maisons fleuries

Présidente : *Thérèse SCOTTO*

Jean-Michel ROUCHAUSSE, Jean-Marie BAUDOIN, Jacqueline CHAPPAT, Joël CLÉMENT, Laurent DELISSUS, Madeleine DESCARRIER, Philippe JEANNOT, Didier JOANNES, Jacques LAMBERT, Marie-Claude LEGIVRON, Patrice LEMOINE, Aurore LEVEQUE

TRAVAUX BÂTIMENTS

Objet : travaux dans les bâtiments réalisés en régie ou par passation de marché, entretien des locaux et du matériel.

Président : *Jacques LAMBERT*

Didier JOANNES, Pierre MARTINET, Jean-Marie BAUDOIN, Denis de CHILLOU de CHURET, Madeleine DESCARRIER, Philippe JEANNOT, Thérèse SCOTTO

Leur rôle

Elles soumettent au conseil municipal les propositions qu'elles jugent utiles et qui seront retenues ou non, eu égard au budget.

Les Commissions municipales ne possèdent pas de moyens financiers propres.

PERSONNEL

Objet : Organisation et suivi des tâches

Président : *Jacques LAMBERT*

Jean-Marie BAUDOIN, Sophie BENHASSINE, Denis DE CHILLOU DE CHURET, Madeleine DESCARRIER, Philippe JEANNOT, Didier JOANNES

URBANISME VOIRIES URBAINE ET RURALE

Objet : urbanisme réglementaire, chaussées, trottoirs, éclairage, circulation, chemins, réflexions sur les projets, ouverture des plis, suivis des chantiers.

Président : *Jean-Marie BAUDOIN*

Didier JOANNES, Pierre MARTINET, Joël CLÉMENT, Jacques LAMBERT, Thérèse SCOTTO

Sous-commission *CHEMINS* à laquelle participent des membres désignés par la section locale du syndicat des vignerons.

VIE ASSOCIATIVE COMMUNICATION

Objet : liaison avec les associations, aménagement et entretien des structures, manifestations diverses, site internet et Mardeuil actualité, planning salle des fêtes, gestion de l'occupation des salles.

Président : *Denis de CHILLOU de CHURET*

Patrice LEMOINE, Jean-Marie BAUDOIN, Séverine BERTHAUD, Madeleine DESCARRIER, Jacques LAMBERT, Marie-Claude LEGIVRON, Aurore LEVEQUE, Jean-Michel ROUCHAUSSE, Thérèse SCOTTO

Délégués aux syndicats intercommunaux

SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique) : École de musique d'Epernay et sa région
Jacques LAMBERT
Denis de CHILLOU de CHURET

SIEM (Syndicat Intercommunal d'Énergie de la Marne)
Jean-Marie BAUDOIN
Didier JOANNES

SIAHMM (Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement Hydraulique de la Marne Moyenne)
Pierre MARTINET, Jean-Marie BAUDOIN, Laurent DELISSUS, Philippe JEANNOT

Commission extérieure

CCAS

Centre communal d'action sociale

Objet : Aide aux familles en difficulté

Pierre MARTINET, Sophie BENHASSINE, Marie-Christine BRESSION, Joël CLÉMENT, Philippe JEANNOT

Membres extérieurs

Monique CIOZEK, Lucie MULLER, Marie-Françoise BECK, Yves CABLAN

Délégués communautaires

CCEPC

Conseil de Communauté de la Communauté de Communes Epernay pays de Champagne

2 Membres élus le 23 mars lors des élections municipales

Pierre MARTINET, Vice-président de la CCEPC

Marie-Christine BRESSION

Les Projets

Les grands projets du mandat précédent sont maintenant terminés : réfection du CVO2 et sa piste verte, Zone Artisanale, étage de l'Espace Laure aménagé en garderie primaire. « Paris ne s'est pas fait en un jour ».

Nous avons six années devant nous pour mener à bien le programme suivant.

* **Un Club House pour la salle multisports de balles.** Il s'agit d'accorder au tennis couvert un ensemble de trois préfabriqués ALGECO d'une surface totale de 108 M². Cet espace sera destiné au rangement et aux réunions. Le coût devrait se monter aux environs de 50 000 €.

* **Un bassin de rétention dans la parcelle communale des Épriviers.** L'étude est en cours.

* **Aménagement paysager du Rond-Point du RD3 et de la noue le long de la route des Meules.** L'entreprise « Actuel paysage » s'est vue attribuer le marché. Les travaux débuteront prochainement. Une subvention a été demandée à la CCEPC puisque ce rond-point correspond à l'entrée de son territoire en venant de Paris.

* **Réaménagement de la Mairie.** Bureaux d'accueil, bureau du secrétariat général, bureau des services techniques et agrandissement de la salle du Conseil et des mariages. Les élus ont fait une réserve de 90 000 €. Dans un premier temps une étude sera menée par un architecte à partir des propositions de la Commission des Travaux/Bâtiments.

* **Aménagement de la Place de la Commune de Paris (le Jard).** Ce dossier est porté à la réflexion des services de la CCEPC. De nombreuses questions se posent à ce sujet. Faut-il privilégier le parking ? Permettre aux manèges de s'implanter pour la fête patronale ? Sécuriser les entrées des écoles ? Remplacer les arbres par une autre espèce car les marronniers sont en mauvais état ? Rendre accessibles les bâtiments publics. Ne pas oublier le fleurissement.

* **Deux gros projets de voirie.**

- La réfection de la rue Pasteur et de ses réseaux d'eaux pluviales et usées. Là se trouve peut-être la solution aux problèmes d'inondation dans le vieux village lors des orages. (Malgré la construction récente du bassin sous le terrain de football).

- La réfection de la rue Lamartine avec effacement des réseaux d'éclairage.

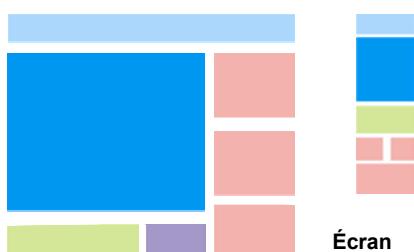
* **Agrandissement de la salle André Tanneux.** Ce projet permettrait au Club Sportif de pouvoir bénéficier d'un espace supplémentaire pour faire évoluer plusieurs groupes en simultané.

Les ambitions ne manquent pas. Des priorités sont à établir en fonction de l'utilité, des coûts et du budget disponible.

Site internet : à la pointe !

La technique, **RESPONSIVE WEB DESIGN (RWD)** va permettre à notre site internet de s'adapter aux écrans de vos mobiles et tablettes. Grâce à RWD le réalisateur du site peut organiser les blocs en fonction de la largeur disponible. Quand il dis-

pose de moins de place en largeur, il peut mettre moins de blocs côté à côté. Dans ce cas, il les positionne plutôt de haut en bas. Mais on peut aussi considérer que certains blocs moins importants sont inutiles sur des mobiles et les faire disparaître (vous remarquerez que le bloc violet n'apparaît plus dans la version mobile). On peut aussi, à l'inverse, faire apparaître de nouveaux blocs et outils de navigation sur mobile si on le souhaite. *L'avantage, c'est qu'on peut ainsi gérer toutes les tailles d'écran.*



Écran smartphone

Écran PC

Vandalisme

Le vitrail de l'église représentant Saint Vincent a été cassé par des jets de pierres. Il devra être restauré. En attendant, une protection grillagée sera mise en place pour éviter des dégâts plus importants. Un devis est demandé à deux entreprises spécialisées dans la restauration de vitraux.



Messes à Mardeuil à 10h30

Chaque 4ème dimanche des mois impairs
(Sauf en juillet)

Réforme des rythmes scolaires

Au cours de l'année 2013 et au début de 2014, la Commission des Affaires Scolaires, en charge de ce dossier, a travaillé pour répondre au maximum des préconisations ministérielles. Le monde associatif, les parents d'élèves et les enseignants ont été sollicités pour apporter de la matière au projet de la Commission.

Les horaires instituant les nouvelles activités péri-éducatives avaient été ajustés au mieux pour permettre aux enfants de garder un certain équilibre entre le temps de l'enseignement et le temps des activités.

Mais nous rencontrons des difficultés à mettre en place un projet pédagogique et un projet éducatif de qualité. Les élus et les services administratifs se heurtent à la problématique du personnel encadrant, qu'il soit diplômé (BAFA ou CAP Petite Enfance minimum) ou bénévole (à l'exemple du monde associatif local qui nous a apporté une aide très importante en proposant des activités). Occupier 153 enfants à des activités de qualité avec un encadrement compétent est difficile. Une agence d'intérim a été sollicitée pour l'embauche d'animateurs sportifs diplômés. A ce jour, elle n'a pas pu faire de proposition. Mais qui voudrait d'un travail de 16 heures maximum par mois ?

Face à l'ampleur du travail restant à accomplir, face au manque de moyens humains, face à l'insuffisance du programme d'activités proposé, il est temps de dire « stop » à cette réforme, qui mal préparée, n'est nullement un bien pour nos enfants.

Paradoxalement, le gouvernement met d'un côté les collectivités locales à la diète (il faut faire des économies) et de l'autre, il demande à ces mêmes collectivités de prendre en charge des coûts qui ne leur incombent pas. En effet, l'Éducation Nationale est une compétence régaliennne de l'État. Les financements proposés par le gouvernement ne sont que temporaires et il est difficile de répondre aux critères pour les obtenir (l'État propose 50 €/an/enfant alors que les dépenses sont évaluées à 200 €/an/enfant).

Cette Réforme ne concerne pas les enfants du privé. Pourquoi ?

Cette Réforme est injuste car dans l'avenir il y aura deux types d'école : celles qui pourront se doter d'activités enrichissantes, mais coûteuses et les autres, notamment dans le rural où les propositions d'activités sont limitées.

Cette réforme est une marche arrière. 2008 voyait la disparition du samedi matin. 2014 voit l'arrivée du mercredi.

C'est l'École de la République qu'on assassine à coups d'économie et d'austérité.

La solution, dite « Loi Peillon », est loin d'être la bonne.

C'est pourquoi le 15 avril dernier, notre Commune envoyait à Monsieur Benoît Hamon, nouveau Ministre de l'Éducation Nationale, un courrier, dans lequel elle demandait le **libre choix** d'appliquer ou non la nouvelle Réforme portant sur les rythmes scolaires. A cette lettre étaient jointes la délibération du Conseil Municipal et la pétition signée par la grande majorité des parents d'élèves des Écoles maternelles et élémentaires.

A ce jour notre courrier est sans réponse !

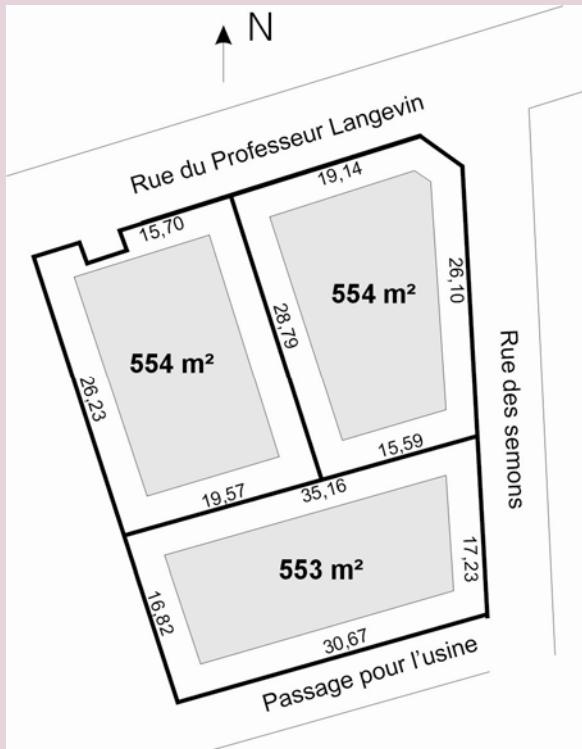
Espaces Verts

Avec l'arrivée du printemps, le fleurissement de la commune a commencé. Mise en place de vivaces (pour un fleurissement permanent) et d'écorces (pour limiter l'arrosage et la pousse des mauvaises herbes). Les bacs devant le salle des fêtes ont été fleuris à l'occasion du marché artisanal. Les autres plantations auront lieu dès que les plantes sous serre seront prêtes.

A l'occasion du centenaire de la grande guerre, les cailloux autour du monument aux morts seront remplacés et deux bacs « type Versailles » garnis de buis seront disposés de chaque côté de la stèle..



Vente de 3 parcelles de terrain à bâtir à Mardeuil



Tarif
95 € hors taxe le M²

SITUATION DES PARCELLES

Trois parcelles de terrain à bâtir de 554 M² chacune, situées au carrefour de l'avenue Paul Langevin et de la rue des Semons, sont mises en vente par la municipalité de Mardeuil.

CONTRAINTE

- La *viabilisation* de ces trois terrains incombera à chacun des acheteurs.
- L'*implantation* des constructions sera faite obligatoirement sur les parties blanches du plan ci-contre et un apport de terre de 40 centimètres devra être fait sur les parties non construites des parcelles.
- Les constructions doivent respecter impérativement le *P.L.U* (Plan Local d'Urbanisme) en vigueur dans la Commune.
- Chaque maison sera obligatoirement réalisée sur *vide sanitaire* car les sous-sols sont proscrits.
- Les garages peuvent être accolés ou non à l'habitation.

INSCRIPTIONS DES PERSONNES INTÉRESSÉES

Les inscriptions des personnes intéressées se feront uniquement chez Maître Loïc Picard 27, boulevard de la Motte 51200 Epernay les 2 et 3 juin 2014 aux heures d'ouverture de l'étude

Aucune inscription ne se fera hors de cette période.

PROCÉDURE D'ATTRIBUTION DES PARCELLES AUX INSCRITS

Les parcelles seront attribuées par tirage au sort à la salle des fêtes de Mardeuil en présence du notaire et des postulants qui seront conviés par courrier courant juin.

Tarifs communaux à compter du 1er janvier 2014

Restauration et garderies scolaires

Restauration scolaire

Le repas 4,00 €

Si 2 enfants inscrits 3,70 € par enfant
si carte famille nombreuse 2,00 € par enfant

Garderies scolaires (primaire et maternelle)

Garderie du mois 15€ (matin, midi, soir)
Demi-tarif pour les familles nombreuses

Garderies du mercredi (primaire et maternelle)

4 € /jour plus repas

Demi-tarif pour les familles nombreuses

Garderies de juillet

Maternelle : 4 € /jour plus repas

Primaire : 10 € /jour avec repas

Demi-tarif pour les familles nombreuses

Cimetière et columbariums

Cimetière

50 ans	Concession	345 €
30 ans	Concession	160 €
15 ans	Concession	80 €

Columbarium Pyramide Alexandrie

15 ans	Case 1 et 2 urnes	250 €
15 ans	Case 3 et 4 urnes	350 €

Droit de place

Le mètre carré	1,15 €
Déballage/jour	125 €

Préau école primaire

Vin d'honneur 60 €

Location Salle des fêtes

1 journée	250 €
2 journées	350 €
1 soirée	100 €
Expo-vente	305 €
(Acompte 100 €)	
Chèque de caution de 150 €	
+ chèque de caution de 50 € pour tri sélectif.	

Repas des Aînés

Dimanche 16 Février 2014

Ce repas préparé par la Maison Landragin de Hautvillers a réuni 162 convives et le spectacle a ravi l'assemblée. La nouvelle commission « Animation seniors » organisera les prochains repas annuels des aînés et visitera les 42 personnes en maison de retraite (Hameau champenois, Trois roses, Aÿ, Avize, Oeuilly, St Martin d'Ablois) ou à leur domicile mardouillat. Le CCAS apportera son aide pour ces animations.



Clos des Carelles

Dépuis janvier, nous nous sommes engagés dans « Anim'action ».

Il s'agit d'un tournoi qui oppose 17 hébergements pour personnes âgées. Nous participons à des jeux intellectuels et physiques.

C'est l'occasion de partager de bons moments et de faire des retrouvailles...

Pour l'instant, nous sommes arrivés en demi-finale. Résultat, le 18 Juin. Nous attendons cette date avec impatience !

Rencontre avec EHPAD Jean d'Orbais à Reims au pôle animation seniors d'Epernay.

Pour suivre notre actualité, n'hésitez pas à vous rendre sur notre blog : lescarelles.over-blog.com

Pour nous connaître, venez à notre porte ouverte !

Vendredi 27 Juin de 15h30 à 19 heures. Vous y verrez dès 15h30 « Le bal à Jojo » accompagné de son orgue de barbarie. Vous y rencontrerez les habitants des Carelles qui vous présenteront leurs créations et leur spectacle à 18 heures.

Julie Louarn, animatrice
Tél. : 03 26 55 68 27



Les pompiers d'Epernay sont venus nous faire connaître leur métier et quelques réflexes à adopter en cas d'incendie, de malaise. Les enfants de la garde-rie ont fêté avec nous la galette des rois. Toutes les trois semaines nous avons le plaisir d'accueillir M. Marly pour un atelier chant rempli de bonne humeur.

Vie municipale

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

FONCTIONNEMENT		RECETTES
Produits des services		78 234 €
Impôts et taxes		1 110 891 €
		498 992 €
Dotations d'Etat		13 797 €
Autres Recettes		1 701 914 €
DEPENSES		
Charges de personnel		674 305 €
Achats divers de fournitures		561 185 €
Autres charges		18 449 €
Indemnités Elus, Subventions		94 169 €
Charges financières et autres		18 090 €
Total	1 366 198 €	
Excédent reporté 2013		621 402 €
Mise en réserve rec. Invest 2014		250 449 €
INVESTISSEMENT		RECETTES
Taxe locale d'équipement		8 946 €
Excédent de fonctionnement		335 276 €
Total	344 222 €	
DEPENSES		
Emprunts remboursement		55 303 €
Acquisitions de terrains		3 495 €
Travaux bâtiments		170 190 €
Travaux voirie		18 172 €
Matériel et outillage		4 044 €
Matériel bureau et informatique		4 450 €
Mobilier et autres		3 741 €
Mobilier urbain		
Inst. voirie		
Divers		
Total	259 395 €	
Excédent investissement 2013		84 827 €
Solde exercice précédent		335 276 €

BUDGET PRIMITIF 2014

FONCTIONNEMENT		RECETTES
Produits des services		126 800 €
Impôts et taxes		1 102 360 €
		470 914 €
Dotations d'Etat		15 505 €
Autres Recettes		
Total (A)		1 715 579 €
DEPENSES		
Charges de personnel		715 000 €
Achats divers de fournitures (1)		525 000 €
Autres charges		
Indemnités Elus, Subventions		103 200 €
Charges financières et autres		22 000 €
Total (B)		1 365 700 €
Excédent de Fonctionnement (A) - (B)		349 879 €
INVESTISSEMENT		RECETTES
Taxe locale équipement		8 000 €
Excédent de fonctionnement		349 879 €
Excédent antérieur reporté		621 402 €
Affectation en réserve		335 276 €
Total		1 229 730 €
DEPENSES		
Emprunts remboursement		45 000 €
Acquisitions de terrains		0 €
Travaux bâtiments		291 281 €
Travaux voirie		551 000 €
Matériel et outillage		10 000 €
Matériel bureau et informatique		20 000 €
Mobilier et autres		15 000 €
Mobilier urbain		16 000 €
Inst. voirie		5 000 €
Divers		26 000 €
Affectation en réserve		250 449 €
Total		1 200 276 €

Un budget conséquent avec des moyens confortables tant en investissement qu'en fonctionnement.

Sans aucune augmentation des impôts relevant de la commune.

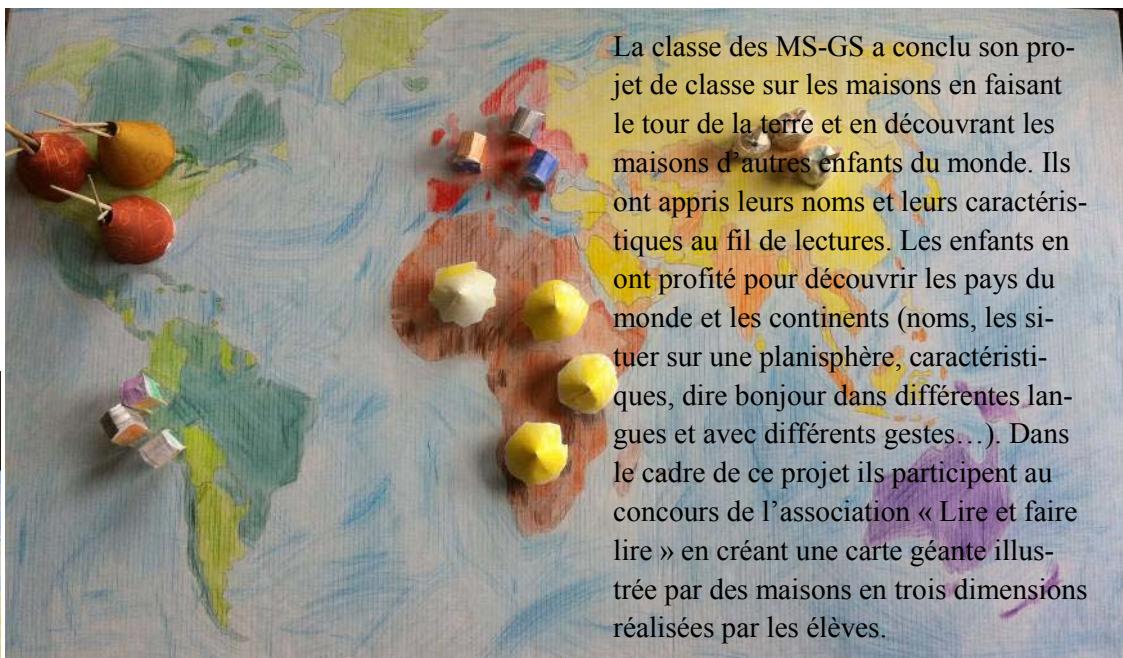
Mais avec des dotations d'Etat en baisse constante et des impôts locaux que l'on souhaite stables, tout laisse à penser que cette situation ira en se dégradant au cours des réformes à venir concernant les régions et les départements.

École maternelle

Le concours de l'association Lire et faire lire



les yourtes mongoles



La classe des MS-GS a conclu son projet de classe sur les maisons en faisant le tour de la terre et en découvrant les maisons d'autres enfants du monde. Ils ont appris leurs noms et leurs caractéristiques au fil de lectures. Les enfants en ont profité pour découvrir les pays du monde et les continents (noms, les situer sur une planisphère, caractéristiques, dire bonjour dans différentes langues et avec différents gestes...). Dans le cadre de ce projet ils participent au concours de l'association « Lire et faire lire » en créant une carte géante illustrée par des maisons en trois dimensions réalisées par les élèves.



les maisons européennes



les cases africaines



les maisons sur pilotis péruviennes



les tipis amérindiens

Afin de fêter l'arrivée du printemps les élèves ont décoré l'école.



Paniers de Pâques : les élèves ont créé un panier de Pâques en forme de poule pour ramasser leurs chocolats. Ils ont fait le contour des gabarits, découpé, peint et collé. Pour les PS le découpage a été fait par l'adulte.



Kermesse de la maternelle
Samedi 14 juin à 10h30
Venez nombreux...

École élémentaire

Cross des écoles rurales à Dizy



4 classes ont participé et voici les podiums pour Mardeuil : Chloé B 3ème CM2, Lucas D 1er CM2, Thibault M 3ème CM2, Solène S 3ème CM1, Pauline V 1ère CE1, Axel B 3ème CE1, Sarah S 3ème CP, Bilel G 1er CP.

Bravo à tous les coureurs !

rencontre Scolatennis

9/05



Merci au club de tennis de Mardeuil qui a accueilli vendredi 9 mai les CP/CE1 de Mardeuil et d'Oeuilly pour une belle matinée sportive qui a ravi les élèves !

défi'arts



La classe de CP/CE1 a participé au défi'arts organisé par l'Inspection Académique. C'est un projet artistique et culturel qui a pour but d'encourager la pratique artistique à partir de références culturelles communes. Cette année les élèves ont travaillé sur Charles Garnier, Alphonse Allais, Henri de Toulouse-Lautrec, Jacques Offenbach, Georges Bizet et Edgar Degas. Bravo aux CP/CE1 qui ont remporté le 1er prix catégorie CP en réalisant ce photomontage à partir de l'étude de la posture de *La Petite Danseuse de quatorze ans d'Edgar Degas*.

« Un jour viendra... » poème écrit et illustré par la classe de CM2



« Un jour viendra où l'univers nous dévoilera des planètes et une planète nous offrira un nouveau monde.
Un jour peut être, nous parcourrons l'espace à la rencontre de nouvelles formes de vie.
Et depuis l'espace, nous verrons la Terre briller comme une perle bleue. »

Voici l'album que nous avons créé. Nous souhaitions imaginer une autre planète et parler des voyages futurs de l'être humain dans l'espace. Chaque élève a donné sa part d'idées pour le texte et nous avons ensuite réfléchi comment nous pourrions réaliser les illustrations.

La méthode retenue par la classe : prendre du papier à dessin blanc et le peindre en bleu, blanc, noir puis le déchirer en petits morceaux et le coller sur un fond bleu pâle.



Club Sportif

Un début de saison en fanfare, avec une pluie de médailles lors des championnats départementaux individuels de gymnastique artistique, à Chalons.

Les résultats individuels

Critérium National 10 ans : Léna Bedouet, championne départementale et régionale, 29ème en zone. **Critérium National 11 ans** : Chloé Berthaud, 2ème en département, 6ème en région. Noémie Schnell, 3ème en département, 5ème en région, 46ème en zone. **Critérium National 12 ans** : Mélina Bourgeois, 7ème en région, 46ème en zone. **Critérium Zone 13 ans** : Elodie Noel, 2ème en département, 4ème en région, qualifiée en zone B. **Fédéral 13 ans** : Emma Bauchet, 2ème en département, 4ème en région. **Fédéral 14/15 ans** : Marion de Chillou, 3ème en département, 8ème en région. Camille Toullec, 3ème en département, 9ème en région. **Libre Zone 18 ans et +** : Angélique Geneau, championne départementale et régionale, qualifiée en zone B. **Critérium Régional 10 ans** : Solène Sertic, championne départementale. Pauline Lehmann, 2ème, qualifiées en région. **Critérium régional 11 ans** : Morgane Patez, championne départementale. Audrey de Chillou, 3ème, qualifiées en région. **Fetagym 10ans** : Soizic Boulay, 3ème. Lou Carpentier, 4ème qualifiées en région. **Fetagym 11 ans** : Lilou Aubry, 5ème qualifiée en région. **Fetagym 12 ans** : Caroline Godard, 9ème. Lucie Rampacek, 10ème. **Fetagym 13 ans** : Mathilde Goffart 6ème. **Fetagym 14 ans** : Elise Rampacek, 11ème. **Fetagym 15 ans** : Marion Chambrot, 8ème.

Le CSM a présenté des équipes lors des championnats départementaux et régionaux.

Les résultats

En Division Interrégionale Critérium benjamines/minimes : Mélina Bourgeois, Noémie Schnell, Chloé Berthaud, Léna Bedouet et Elodie Noel sont championnes départementales et régionales. Elles défendront les couleurs du CSM en championnat de zone le 15 juin prochain à Cernay. **Division Fédérale** : Camille Toullec, Marion de Chillou, Emma Bauchet, Alice et Angélique Geneau de Lamarlière sont 3ème en département et 8ème en région. **En division régionale critérium benjamines** : Solène Sertic, Pauline Lehmann, Morgane Patez et Audrey de Chillou sont championnes départementales. **En circuits éducatifs** : l'équipe 1 (Pauline Valton, Emma Lenique, Tiffen Hourlier Sarah Sertic et Mathilde Clément) se classe 8ème et se qualifie pour les championnats honneur à Troyes. L'équipe 2 (Lisa Zagar, Luna Roze, Clara Morin, Paloma Schnell et Lisa Lechesne) termine 15ème. **En fetagym benjamines/minimes** : Mathilde Goffart, Léa Legendre, Lilou Aubry, Soizic Boulay et Lou Carpentier sont 4ème. **En fetagym minimes/cadettes** : Marion Chambrot, Elise Rampacek, Caroline Godard, Lucie Rampacek se classent 3ème et se qualifient en région.

De très bons résultats. Félicitations aux gymnastes !

Gala de fin de saison samedi 28 juin 2014



Tennis Club

L'équipe des « + 35 » hommes s'est distinguée cet hiver, en remportant la première place de son groupe, et a atteint la phase finale en terminant à la 3ème place. Félicitations!

Le club a organisé son 3ème tournoi interne homologué, dont les finales ont eu lieu le samedi 10 mai. 48 joueuses et joueurs y ont participé (record dépassé) et 120 matchs s'y sont déroulés.

La finale femmes a vu la victoire de Sylvie Fournier face à Emilie Willot sur le score de 6/1, 7/5. Jean-Baptiste Jacquet a remporté la finale hommes face à Anthony Reiter sur le score de 4/6, 6/3, 6/3. Sous les yeux d'une cinquantaine de personnes.

Merci à toutes et à tous pour la bonne ambiance au cours de cette compétition, merci au juge-arbitre Thierry Servenay pour l'organisation des poules et du tableau final, merci à Denis de Chillou, vice-président du club pour la gestion des matchs, du tournoi et sa disponibilité, et à Sylvain Demoncheaux, nouveau président du club.

Depuis le 1er mai, 3 équipes sont engagées en championnat critérium de printemps. Les équipes 1 et 2 hommes peuvent encore terminer à la 1ère place de leur groupe et monter dans une division supérieure, encore un effort !

Le projet de Club-House, demandé depuis 2 ans à la commune par le comité du club est sur le point de se concrétiser. Les travaux devraient être terminés avant le début du tournoi du club, ce qui est une excellente nouvelle.

Le TC Mardeuil par la voix de son président, remercie le conseil municipal pour cette décision.

A l'attention des adhérents : le terrain couvert étant utilisé par l'Harmonie, il ne sera pas possible de venir y jouer du 13 au 16 juin inclus

2 juin 18h30

Assemblée Générale à la salle des fêtes

7 juin à partir de 14h

Fête du club junior, jeux, matchs et bonne humeur à la salle multisports de balles

du 8 septembre au 05 octobre

Tournoi du club (circuit énergie)

SD/SH de NC à 15/2 sur les deux courts



Les finalistes 2014 et le Président Sylvain Demoncheaux

Club Culturel

Rétro

6 Février 2014

« l'Aiguille en Fête ». Voyage à Paris - Porte de Versailles. L'autocar affichait complet - Grand Succès !

3 Avril 2014 : Voyage à Bar-le-Duc

Le matin : visite de l'usine « Bergère de France », entreprise familiale française spécialisée dans le fil à tricoter depuis 1946 ensuite, passage au magasin d'usine, déjeuner en commun au restaurant chez « Bertrand »-, puis l'après-midi visite à l'entreprise familiale « DUTRIEZ », qui a fait de sa confiture de groseilles, épépinées à la plume d'oie, la spécialité de Bar-le-Duc (entreprise qui est à la dernière à posséder ce savoir faire).

53 personnes ont participé à cette journée exceptionnelle très réussie et riche en découvertes.

Un grand merci à Lucie Müller pour l'organisation de ces deux voyages.

À venir

Jeudi 5 Juin 18h30 : Assemblée Générale

Salle des Fêtes de Mardeuil

Vendredi 6 Juin 20h30 : Représentation théâtrale

L'Atelier théâtral du Club Culturel de Mardeuil vous invite à sa représentation annuelle.

Pensez à réserver votre soirée au cours de laquelle, acteur et actrices vous feront passer un agréable moment de détente et de bonne humeur en interprétant : « Le Clan des Veuves » de Ginette Beauvais-Garcin

Venez nombreux les encourager.

Buvette. Pâtisseries. Vente d'enveloppes.

Entrée Gratuite.



Union Cyclotouriste

Les conditions étaient réunies (le soleil fait tout ou presque) pour la 25ème randonnée qui a connu le succès escompté. Dès 7 heures sur le terrain de sports, ils sont venus nombreux pour s'inscrire avant de s'élancer sur l'un des 4 parcours cyclos proposés. Au programme : 40, 60, 80 ou 100 kms, deux parcours VTT de 25 et 45 kms et deux parcours pédestres de 9 et 15 kms. Des parcours parfaitement fléchés et des points de ravitaillement implantés en fonction des distances. Au final, la randonnée a réuni 411 participants : 140 cyclos, 121 VTT et 150 marcheurs. Le président Claude Péricart tient à remercier tous nos partenaires : artisans, commerçants et viticulteurs pour leur générosité ainsi que la commune pour le prêt du matériel et des locaux.

Rendez-vous le dimanche 3 mai 2015 pour une nouvelle journée de joie et de bonne humeur !



Billard Club Mardeuil

La saison se termine sur une note encourageante.

Le BCM termine second des rencontres de l'inter-amicales qui mettent aux prises les clubs d'Epernay, Magenta et Mareuil/Ay. C'est moins bien cependant que l'année précédente où nous avions terminé premiers ex aequo.

Ces rencontres sont ouvertes au public et l'entrée est gratuite. Le prochain calendrier paraîtra en automne. Comme tous les ans, la maison Bréton a procédé au changement des tapis et des billes, permettant ainsi de pratiquer notre sport dans les meilleures conditions

Un chèque de 150 € a été adressé à l'AFM Téléthon lors de la dernière édition. Tous les membres du Club ont participé. Qu'ils en soient remerciés.

Si vous êtes intéressés par le billard, rendez vous au local le samedi après-midi de préférence.

À bientôt !



Harmonie de Mardeuil <http://harmoniemardeuil.openassos.fr/>

Depuis la rentrée, un nouvel instrument peut être étudié : le cor d'harmonie. Une classe a été ouverte depuis le mois d'octobre dernier.

Les enseignements sont les suivants : Éveil musical, Formation musicale, Déchiffrage, Improvisation., Clarinette, Cor d'harmonie, Flûte, Guitare, Piano, Saxophone, Trompette, Trombone, Tuba, Tambour, Batterie, Percussions.

Renseignements auprès du Directeur, Jean-Noël Bauffe et du responsable des tâches administratives, Gérald Petitdemange.

Ils peuvent d'ores et déjà prendre en compte votre inscription pour la rentrée prochaine.

Jean-Noël BAUFFE - Tel : 06 80 46 31 50 jn.bauffe@wanadoo.fr

Gérald PETITDEMANGE - Tel : 06 10 11 32 49 saxo.vosgien@laposte.net

Disparition de notre ami Fabrice Richard

Entré dans les rangs de notre Harmonie en 1987 avec son saxophone ténor, Fabrice est l'un de nos plus anciens membres. Membre du Conseil d'administration, archiviste et responsable de la gestion du parc d'instruments, Fabrice a toujours participé avec dynamisme aux activités de notre association.

Fabrice avait trois passions : son métier de militaire, la cuisine et la musique. Son enthousiasme, sa participation permanente faisait de lui un membre incontournable de notre association. Son départ prématûré et précipité le 17 mars dernier nous a tous laissés désemparés. Les membres du bureau et l'ensemble des musiciens lui disent un grand merci pour sa disponibilité et son implication dans la vie de l'Harmonie de Mardeuil.



CONCERT RENCONTRE INTER-RÉGIONS DE FRANCE
Dimanche 15 Juin 15 heures
salle multisports de balles
90 musiciens / 3 régions réunis en orchestre

Amicale des écoles

L'arbre de Noël de l'Amicale des Écoles a eu lieu le vendredi 6 décembre 2013.

Les enfants ont adoré que le lutin leur raconte toutes sortes d'anecdotes sur la vie du père Noël.

Merci à tous les parents et enfants d'avoir répondu présents. Merci à tous les bénévoles de l'association qui ont donné de leur temps sans compter.

Du Vendredi 6 au Lundi 9 juin 2014 : tenue de la buvette lors de la fête à Mardeuil

Samedi 14 juin 2014 : kermesse de l'école maternelle (à 10h remise des trousse garnies aux futurs CP)

Fin juin : remise des calculatrices aux futurs 6ème et repas de fin d'année.

Samedi 15 Novembre 2014 : Bal sur le thème « Les Années 1980 »

Vendredi 5 Décembre 2014 : Arbre de Noël



Marché de l'artisanat et des produits du Terroir

Le mauvais temps du dimanche 11 mai 2014 n'a pas empêché les visiteurs de venir découvrir le 4ème marché artisanal organisé par la Commission des Fêtes de Mardeuil. Il avait lieu à l'intérieur de la salle des fêtes de Mardeuil ainsi que rue de la Liberté.

L'amicale des écoles de Mardeuil y tenait le stand buvette-restauration et était chargée de la pesée du panier garni qui était offert en totalité par les exposants présents. Le temps mitigé n'a pas arrêté quelques audacieux qui ont quand même participé aux deux randonnées organisées le matin (la petite 9 km et la grande 14 km).

Mme BELKACEMI Véronique, la gagnante du panier garni, est repartie les bras chargés de 7,210 kg de marchandises

Jiu-jitsu Club Mardeuil

Quelques nouvelles de notre club qui se porte bien.

Un groupe d'enfants a participé, le 16 mars, à une compétition de judo à Clairmarais à Reims. Le week-end suivant, ils se rencontraient à Montmirail comme tous les ans.

Côté adultes, courant janvier, nos quatre ceintures noires de jiu-jitsu Philippe Boufort, Jean-Christophe Tourneur, Vincent Bouatreau, Xavier Blanchon, accompagnés de leur entraîneur Albert Criado, se sont vu remettre leur diplôme à l'issue de leur participation à une coupe au sol et d'une démonstration de jiu-jitsu brésilien. Connue comme l'un des premiers arts martiaux, le jiu-jitsu est une composante du judo, du karaté et de l'aïkido. Il apporte le calme, améliore les réflexes et permet la maîtrise complète de l'adversaire.

Rappel des horaires des cours :

*Section judo pour les enfants le mercredi :

13h30-15h00 : cours des grands : CM1 et plus (9 ans ou avec expérience)

15h00-16h30 : cours des moyens : CP-CE2 (6 ans)

16h30-17h30 : cours des petits (maternelles voire débutants CP)

*Section jiu-jitsu/self défense (et judo une fois par mois) pour les adultes à partir de 16 ans :

le mercredi et le vendredi de 19h à 20h30

*Section jiu-jitsu/self défense (sans passage de grade et sans chute) : le mardi de 18 h 30 à 20 h 00



RENSEIGNEMENTS

Pendant les heures de cours au **03 26 55 95 14**

Celtic Mardeuil Un nouveau club de football

Ce club, créé par Arnaud Di Gracia, doit se forger une réputation dans le milieu footballistique. Le football est le sport le plus pratiqué en France et le plus médiatisé. Il se doit d'offrir, notamment aux jeunes, une image exemplaire car le sport doit rester une fête de l'humain et de la fraternité.

TOURNOI
6 juillet
à partir de 9 heures
stade de Mardeuil



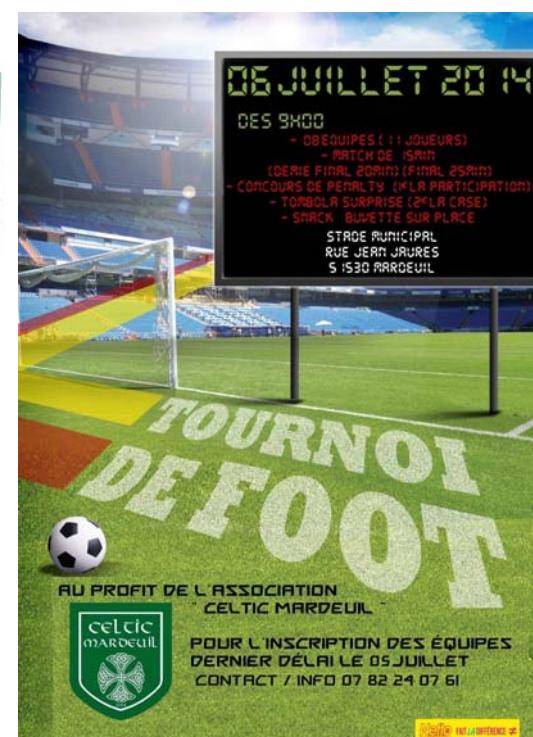
8 équipes de 11 joueurs s'affronteront dans des matches de 15 minutes. La demi-finale se jouera en 20 minutes et la finale en 25 minutes. Un concours de penalty sera organisé (inscriptions 1€) et une tombola terminera cette réunion sportive (2 € la case). Restauration et buvette sur place.

Inscriptions des équipes au plus tard le 5 juillet.

Tél : **07 82 24 07 61**

Président : **S. Bacquet**
Trésorière : **J. Gobin**
Secrétaire : **A. Di Garcia**
Entraîneur : **S. Bacquet**

Intendant : **V. Bailly**
Arbitre : **A. Di Garcia**
Membre bienfaiteur : **NETTO**



C'EST QUOI le cholestérol?

C'est un constituant de la membrane des cellules et il est impliqué dans la fabrication de certaines hormones. Le cholestérol en tant que tel *N'EST PAS NOCIF*. Il est même *FONDAMENTAL* pour la vie. Seul son **EXCÈS** est dangereux.

Comprendre le cholestérol

Il est fabriqué par le foie et une partie (25 %) provient de l'alimentation (jaune d'œuf, beurre, chocolat, graisses saturées....).

Le cholestérol est transporté dans le sang grâce à 2 molécules :

- Les **HDL** sont des véhicules de petite taille qui récupèrent le cholestérol en excès dans l'organisme. Pour ce service rendu appréciable, on parle de « bon cholestérol »
- Les **LDL** sont des véhicules de plus grande taille qui distribuent le cholestérol dans tout le corps humain **mais en déposent partout, en particulier là où il n'en faudrait pas trop, dans les artères.** Sa réputation de « mauvais cholestérol » est faite.

Les risques d'une Hypercholestérolémie

Lorsque le cholestérol est en excès dans le sang (hypercholestérolémie), il se dépose sur la paroi des artères et forme des plaques graisseuses qui ont la fâcheuse tendance à s'épaissir au cours du temps. En accentuant l'âge de nos artères, ces plaques d'athérome gênent la circulation au point de risquer l'obstruction.

Quand le sang ne passe plus, les cellules privées d'oxygène, meurent. Certains organes en pâtissent plus que d'autres : pour le cœur *c'est l'infarctus*, pour le cerveau *c'est l'accident vasculaire cérébral* et pour les jambes *c'est l'artérite*.

Autres facteurs de risque cardiovasculaire

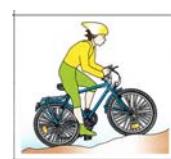
Hormis l'hérédité, le sexe et l'âge, certains facteurs de risque peuvent être corrigés par une meilleure *hygiène de vie* et si besoin un *traitement médicamenteux* :

hypertension artérielle, diabète, tabagisme, dyslipidémie, excès de poids, sédentarité

Plus le nombre de facteurs de risque est élevé, plus le risque cardiovasculaire est important.

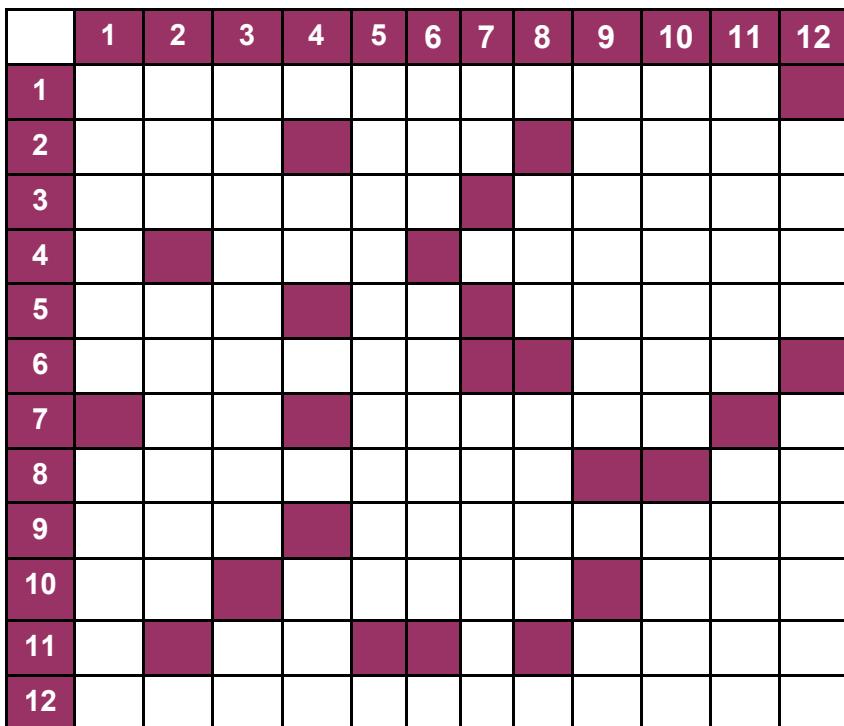
Comment diminuer son taux de cholestérol ?

Par des *mesures diététiques* associées à une *activité physique* régulière équivalente à au moins 30 minutes de marche par jour et en ajoutant un médicament dit hypolipémiant si nécessaire. L'objectif est d'abaisser le taux de cholestérol à un niveau d'autant plus bas qu'il y a des facteurs de risque cardiovasculaire associés (LDL cholestérol en dessous de 1 g/l dans ce cas).



ERIC BECK

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

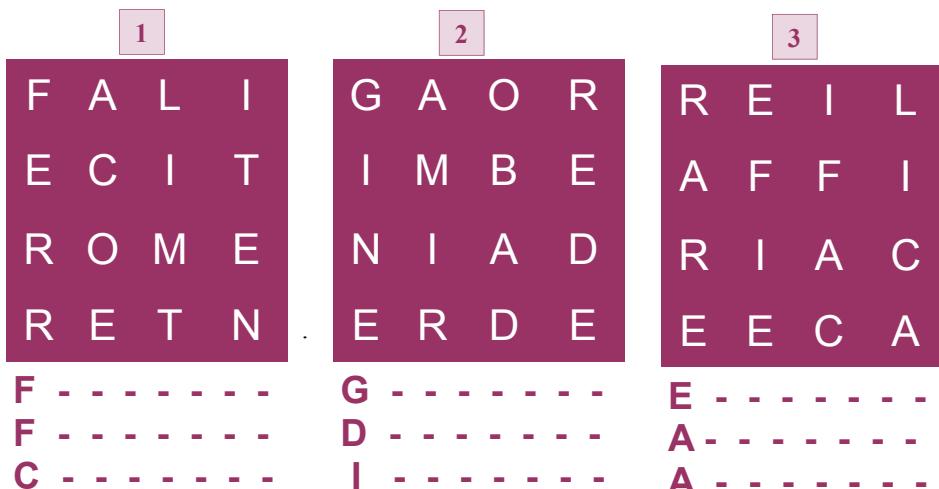
- On s'est déplacé pour elles le 23 mars 2014.
- Cadichon ? Un voisin. Support de glace, mais de l'autre côté.
- Du pays du soleil levant. Prendre en compte.
- Coule, mais pas chez nous, et pas dans le bon sens. L'autre.
- Possède. Renforce un oui ou un non. (A l'envers) : Dépression.
- Bouge. Chose latine.
- Problème sans énoncé. Dé-signés.
- Moins importante. Petit tour.
- Baie du Japon. En corne d'Afrique.
- Pro-nom personnel. Prix. Fatigué.
- Pour lui. Planète.
- Choisie.

VERTICIALEMENT

- Pouvoir. Vieux impôts.
- Plat. Mer.
- Partage en famille. Pour lui.
- Nombre et lettre. Solution.
- En harmonie.
- Affluent du Danube. Avantages.
- Saint. Dromadaire.
- Article. Femme d'Etat.
- Décodage. Manganèse.
- Accès. Doublez-le et c'est tranquille.
- Il y en a des bonnes. Couvre-chef.
- Eau-de-vie. Ecrase.

Mots cachés

Former 3 mots de 8 lettres, sachant que les lettres doivent se toucher et ne peuvent être utilisées qu'une seule fois par mot.



Le clou qui dépasse appelle le marteau
proverbe

Pour gouverner les Français, il faut des paroles violentes et des actes modérés.

Léon Gambetta

1. Faciliter. 2. Gammader. 3. Affilier. 4. Efficace

5. Chiope. 6. Me. 7. Municipalités. 8. Aux. 9. Lecrure. 10. Mars. 11. Casar. 12. Selecionne. 13. Nippon. 14. Autun. 15. Tipot. 16. Où. 17. Isé. 18. Meléhari. 19. Leucate. 20. Autun. 21. Tipot. 22. Selecionne. 23. Nippon. 24. Où. 25. Autun. 26. Tipot. 27. Isé. 28. Meléhari. 29. Leucate. 30. Autun. 31. Tipot. 32. Selecionne. 33. Nippon. 34. Où. 35. Autun. 36. Tipot. 37. Isé. 38. Meléhari. 39. Leucate. 40. Autun. 41. Tipot. 42. Selecionne. 43. Nippon. 44. Où. 45. Autun. 46. Tipot. 47. Isé. 48. Meléhari. 49. Leucate. 50. Autun. 51. Tipot. 52. Selecionne. 53. Nippon. 54. Où. 55. Autun. 56. Tipot. 57. Isé. 58. Meléhari. 59. Leucate. 60. Autun. 61. Tipot. 62. Selecionne. 63. Nippon. 64. Où. 65. Autun. 66. Tipot. 67. Isé. 68. Meléhari. 69. Leucate. 70. Autun. 71. Tipot. 72. Selecionne. 73. Nippon. 74. Où. 75. Autun. 76. Tipot. 77. Isé. 78. Meléhari. 79. Leucate. 80. Autun. 81. Tipot. 82. Selecionne. 83. Nippon. 84. Où. 85. Autun. 86. Tipot. 87. Isé. 88. Meléhari. 89. Leucate. 90. Autun. 91. Tipot. 92. Selecionne. 93. Nippon. 94. Où. 95. Autun. 96. Tipot. 97. Isé. 98. Meléhari. 99. Leucate. 100. Autun. 101. Tipot. 102. Selecionne. 103. Nippon. 104. Où. 105. Autun. 106. Tipot. 107. Isé. 108. Meléhari. 109. Leucate. 110. Autun. 111. Tipot. 112. Selecionne. 113. Nippon. 114. Où. 115. Autun. 116. Tipot. 117. Isé. 118. Meléhari. 119. Leucate. 120. Autun. 121. Tipot. 122. Selecionne. 123. Nippon. 124. Où. 125. Autun. 126. Tipot. 127. Isé. 128. Meléhari. 129. Leucate. 130. Autun. 131. Tipot. 132. Selecionne. 133. Nippon. 134. Où. 135. Autun. 136. Tipot. 137. Isé. 138. Meléhari. 139. Leucate. 140. Autun. 141. Tipot. 142. Selecionne. 143. Nippon. 144. Où. 145. Autun. 146. Tipot. 147. Isé. 148. Meléhari. 149. Leucate. 150. Autun. 151. Tipot. 152. Selecionne. 153. Nippon. 154. Où. 155. Autun. 156. Tipot. 157. Isé. 158. Meléhari. 159. Leucate. 160. Autun. 161. Tipot. 162. Selecionne. 163. Nippon. 164. Où. 165. Autun. 166. Tipot. 167. Isé. 168. Meléhari. 169. Leucate. 170. Autun. 171. Tipot. 172. Selecionne. 173. Nippon. 174. Où. 175. Autun. 176. Tipot. 177. Isé. 178. Meléhari. 179. Leucate. 180. Autun. 181. Tipot. 182. Selecionne. 183. Nippon. 184. Où. 185. Autun. 186. Tipot. 187. Isé. 188. Meléhari. 189. Leucate. 190. Autun. 191. Tipot. 192. Selecionne. 193. Nippon. 194. Où. 195. Autun. 196. Tipot. 197. Isé. 198. Meléhari. 199. Leucate. 200. Autun. 201. Tipot. 202. Selecionne. 203. Nippon. 204. Où. 205. Autun. 206. Tipot. 207. Isé. 208. Meléhari. 209. Leucate. 210. Autun. 211. Tipot. 212. Selecionne. 213. Nippon. 214. Où. 215. Autun. 216. Tipot. 217. Isé. 218. Meléhari. 219. Leucate. 220. Autun. 221. Tipot. 222. Selecionne. 223. Nippon. 224. Où. 225. Autun. 226. Tipot. 227. Isé. 228. Meléhari. 229. Leucate. 230. Autun. 231. Tipot. 232. Selecionne. 233. Nippon. 234. Où. 235. Autun. 236. Tipot. 237. Isé. 238. Meléhari. 239. Leucate. 240. Autun. 241. Tipot. 242. Selecionne. 243. Nippon. 244. Où. 245. Autun. 246. Tipot. 247. Isé. 248. Meléhari. 249. Leucate. 250. Autun. 251. Tipot. 252. Selecionne. 253. Nippon. 254. Où. 255. Autun. 256. Tipot. 257. Isé. 258. Meléhari. 259. Leucate. 260. Autun. 261. Tipot. 262. Selecionne. 263. Nippon. 264. Où. 265. Autun. 266. Tipot. 267. Isé. 268. Meléhari. 269. Leucate. 270. Autun. 271. Tipot. 272. Selecionne. 273. Nippon. 274. Où. 275. Autun. 276. Tipot. 277. Isé. 278. Meléhari. 279. Leucate. 280. Autun. 281. Tipot. 282. Selecionne. 283. Nippon. 284. Où. 285. Autun. 286. Tipot. 287. Isé. 288. Meléhari. 289. Leucate. 290. Autun. 291. Tipot. 292. Selecionne. 293. Nippon. 294. Où. 295. Autun. 296. Tipot. 297. Isé. 298. Meléhari. 299. Leucate. 300. Autun. 301. Tipot. 302. Selecionne. 303. Nippon. 304. Où. 305. Autun. 306. Tipot. 307. Isé. 308. Meléhari. 309. Leucate. 310. Autun. 311. Tipot. 312. Selecionne. 313. Nippon. 314. Où. 315. Autun. 316. Tipot. 317. Isé. 318. Meléhari. 319. Leucate. 320. Autun. 321. Tipot. 322. Selecionne. 323. Nippon. 324. Où. 325. Autun. 326. Tipot. 327. Isé. 328. Meléhari. 329. Leucate. 330. Autun. 331. Tipot. 332. Selecionne. 333. Nippon. 334. Où. 335. Autun. 336. Tipot. 337. Isé. 338. Meléhari. 339. Leucate. 340. Autun. 341. Tipot. 342. Selecionne. 343. Nippon. 344. Où. 345. Autun. 346. Tipot. 347. Isé. 348. Meléhari. 349. Leucate. 350. Autun. 351. Tipot. 352. Selecionne. 353. Nippon. 354. Où. 355. Autun. 356. Tipot. 357. Isé. 358. Meléhari. 359. Leucate. 360. Autun. 361. Tipot. 362. Selecionne. 363. Nippon. 364. Où. 365. Autun. 366. Tipot. 367. Isé. 368. Meléhari. 369. Leucate. 370. Autun. 371. Tipot. 372. Selecionne. 373. Nippon. 374. Où. 375. Autun. 376. Tipot. 377. Isé. 378. Meléhari. 379. Leucate. 380. Autun. 381. Tipot. 382. Selecionne. 383. Nippon. 384. Où. 385. Autun. 386. Tipot. 387. Isé. 388. Meléhari. 389. Leucate. 390. Autun. 391. Tipot. 392. Selecionne. 393. Nippon. 394. Où. 395. Autun. 396. Tipot. 397. Isé. 398. Meléhari. 399. Leucate. 400. Autun. 401. Tipot. 402. Selecionne. 403. Nippon. 404. Où. 405. Autun. 406. Tipot. 407. Isé. 408. Meléhari. 409. Leucate. 410. Autun. 411. Tipot. 412. Selecionne. 413. Nippon. 414. Où. 415. Autun. 416. Tipot. 417. Isé. 418. Meléhari. 419. Leucate. 420. Autun. 421. Tipot. 422. Selecionne. 423. Nippon. 424. Où. 425. Autun. 426. Tipot. 427. Isé. 428. Meléhari. 429. Leucate. 430. Autun. 431. Tipot. 432. Selecionne. 433. Nippon. 434. Où. 435. Autun. 436. Tipot. 437. Isé. 438. Meléhari. 439. Leucate. 440. Autun. 441. Tipot. 442. Selecionne. 443. Nippon. 444. Où. 445. Autun. 446. Tipot. 447. Isé. 448. Meléhari. 449. Leucate. 450. Autun. 451. Tipot. 452. Selecionne. 453. Nippon. 454. Où. 455. Autun. 456. Tipot. 457. Isé. 458. Meléhari. 459. Leucate. 460. Autun. 461. Tipot. 462. Selecionne. 463. Nippon. 464. Où. 465. Autun. 466. Tipot. 467. Isé. 468. Meléhari. 469. Leucate. 470. Autun. 471. Tipot. 472. Selecionne. 473. Nippon. 474. Où. 475. Autun. 476. Tipot. 477. Isé. 478. Meléhari. 479. Leucate. 480. Autun. 481. Tipot. 482. Selecionne. 483. Nippon. 484. Où. 485. Autun. 486. Tipot. 487. Isé. 488. Meléhari. 489. Leucate. 490. Autun. 491. Tipot. 492. Selecionne. 493. Nippon. 494. Où. 495. Autun. 496. Tipot. 497. Isé. 498. Meléhari. 499. Leucate. 500. Autun. 501. Tipot. 502. Selecionne. 503. Nippon. 504. Où. 505. Autun. 506. Tipot. 507. Isé. 508. Meléhari. 509. Leucate. 510. Autun. 511. Tipot. 512. Selecionne. 513. Nippon. 514. Où. 515. Autun. 516. Tipot. 517. Isé. 518. Meléhari. 519. Leucate. 520. Autun. 521. Tipot. 522. Selecionne. 523. Nippon. 524. Où. 525. Autun. 526. Tipot. 527. Isé. 528. Meléhari. 529. Leucate. 530. Autun. 531. Tipot. 532. Selecionne. 533. Nippon. 534. Où. 535. Autun. 536. Tipot. 537. Isé. 538. Meléhari. 539. Leucate. 540. Autun. 541. Tipot. 542. Selecionne. 543. Nippon. 544. Où. 545. Autun. 546. Tipot. 547. Isé. 548. Meléhari. 549. Leucate. 550. Autun. 551. Tipot. 552. Selecionne. 553. Nippon. 554. Où. 555. Autun. 556. Tipot. 557. Isé. 558. Meléhari. 559. Leucate. 560. Autun. 561. Tipot. 562. Selecionne. 563. Nippon. 564. Où. 565. Autun. 566. Tipot. 567. Isé. 568. Meléhari. 569. Leucate. 570. Autun. 571. Tipot. 572. Selecionne. 573. Nippon. 574. Où. 575. Autun. 576. Tipot. 577. Isé. 578. Meléhari. 579. Leucate. 580. Autun. 581. Tipot. 582. Selecionne. 583. Nippon. 584. Où. 585. Autun. 586. Tipot. 587. Isé. 588. Meléhari. 589. Leucate. 590. Autun. 591. Tipot. 592. Selecionne. 593. Nippon. 594. Où. 595. Autun. 596. Tipot. 597. Isé. 598. Meléhari. 599. Leucate. 600. Autun. 601. Tipot. 602. Selecionne. 603. Nippon. 604. Où. 605. Autun. 606. Tipot. 607. Isé. 608. Meléhari. 609. Leucate. 610. Autun. 611. Tipot. 612. Selecionne. 613. Nippon. 614. Où. 615. Autun. 616. Tipot. 617. Isé. 618. Meléhari. 619. Leucate. 620. Autun. 621. Tipot. 622. Selecionne. 623. Nippon. 624. Où. 625. Autun. 626. Tipot. 627. Isé. 628. Meléhari. 629. Leucate. 630. Autun. 631. Tipot. 632. Selecionne. 633. Nippon. 634. Où. 635. Autun. 636. Tipot. 637. Isé. 638. Meléhari. 639. Leucate. 640. Autun. 641. Tipot. 642. Selecionne. 643. Nippon. 644. Où. 645. Autun. 646. Tipot. 647. Isé. 648. Meléhari. 649. Leucate. 650. Autun. 651. Tipot. 652. Selecionne. 653. Nippon. 654. Où. 655. Autun. 656. Tipot. 657. Isé. 658. Meléhari. 659. Leucate. 660. Autun. 661. Tipot. 662. Selecionne. 663. Nippon. 664. Où. 665. Autun. 666. Tipot. 667. Isé. 668. Meléhari. 669. Leucate. 670. Autun. 671. Tipot. 672. Selecionne. 673. Nippon. 674. Où. 675. Autun. 676. Tipot. 677. Isé. 678. Meléhari. 679. Leucate. 680. Autun. 681. Tipot. 682. Selecionne. 683. Nippon. 684. Où. 685. Autun. 686. Tipot. 687. Isé. 688. Meléhari. 689. Leucate. 690. Autun. 691. Tipot. 692. Selecionne. 693. Nippon. 694. Où. 695. Autun. 696. Tipot. 697. Isé. 698. Meléhari. 699. Leucate. 700. Autun. 701. Tipot. 702. Selecionne. 703. Nippon. 704. Où. 705. Autun. 706. Tipot. 707. Isé. 708. Meléhari. 709. Leucate. 710. Autun. 711. Tipot. 712. Selecionne. 713. Nippon. 714. Où. 715. Autun. 716. Tipot. 717. Isé. 718. Meléhari. 719. Leucate. 720. Autun. 721. Tipot. 722. Selecionne. 723. Nippon. 724. Où. 725. Autun. 726. Tipot. 727. Isé. 728. Meléhari. 729. Leucate. 730. Autun. 731. Tipot. 732. Selecionne. 733. Nippon. 734. Où. 735. Autun. 736. Tipot. 737. Isé. 738. Meléhari. 739. Leucate. 740. Autun. 741. Tipot. 742. Selecionne. 743. Nippon. 744. Où. 745. Autun. 746. Tipot. 747. Isé. 748. Meléhari. 749. Leucate. 750. Autun. 751. Tipot. 752. Selecionne. 753. Nippon. 754. Où. 755. Autun. 756. Tipot. 757. Isé. 758. Meléhari. 759. Leucate. 760. Autun. 761. Tipot. 762. Selecionne. 763. Nippon. 764. Où. 765. Autun. 766. Tipot. 767. Isé. 768. Meléhari. 769. Leucate. 770. Autun. 771. Tipot. 772. Selecionne. 773. Nippon. 774. Où. 775. Autun. 776. Tipot. 777. Isé. 778. Meléhari. 779. Leucate. 780. Autun. 781. Tipot. 782. Selecionne. 783. Nippon. 784. Où. 785. Autun. 786. Tipot. 787. Isé. 788. Meléhari. 789. Leucate. 790. Autun. 791. Tipot. 792. Selecionne. 793. Nippon. 794. Où. 795. Autun. 796. Tipot. 797. Isé. 798. Meléhari. 799. Leucate. 800. Autun. 801. Tipot. 802. Selecionne. 803. Nippon. 804. Où. 805. Autun. 806. Tipot. 807. Isé. 808. Meléhari. 809. Leucate. 810. Autun. 811. Tipot. 812. Selecionne. 813. Nippon. 814. Où. 815. Autun. 816. Tipot. 817. Isé. 818. Meléhari. 819. Leucate. 820. Autun. 821. Tipot. 822. Selecionne. 823. Nippon. 824. Où. 825. Autun. 826. Tipot. 827. Isé. 828. Meléhari. 829. Leucate. 830. Autun. 831. Tipot. 832. Selecionne. 833. Nippon. 834. Où. 835. Autun. 836. Tipot. 837. Isé. 838. Meléhari. 839. Leucate. 840. Autun. 841. Tipot. 842. Selecionne. 843. Nippon. 844. Où. 845. Autun. 846. Tipot. 847. Isé. 848. Meléhari. 849. Leucate. 850. Autun. 851. Tipot. 852. Selecionne. 853. Nippon. 854. Où. 855. Autun. 856. Tipot. 857. Isé. 858. Meléhari. 859. Leucate. 860. Autun. 861. Tipot. 862. Selecionne. 863. Nippon. 864. Où. 865. Autun. 866. Tipot. 867. Isé. 868. Meléhari. 869. Leucate. 870. Autun. 871. Tipot. 872. Selecionne. 873. Nippon. 874. Où. 875. Autun. 876. Tipot. 877. Isé. 878. Meléhari. 879. Leucate. 880. Autun. 881. Tipot. 882. Selecionne. 883. Nippon. 884. Où. 885. Autun. 886. Tipot. 887. Isé. 888. Meléhari. 889. Leucate. 890. Autun. 891. Tipot. 892. Selecionne. 893. Nippon. 894. Où. 895. Autun. 896. Tipot. 897. Isé. 898. Meléhari. 899. Leucate. 900. Autun. 901. Tipot. 902. Selecionne. 903. Nippon. 904. Où. 905. Autun. 906. Tipot. 907. Isé. 908. Meléhari. 909. Leucate. 910. Autun. 911. Tipot. 912. Selecionne. 913. Nippon. 914. Où. 915. Autun. 916. Tipot. 917. Isé. 918. Meléhari. 919. Leucate. 920. Autun. 921. Tipot. 922. Selecionne. 923. Nippon. 924. Où. 925. Autun. 926. Tipot. 927. Isé. 928. Meléhari. 929. Leucate. 930. Autun. 931. Tipot. 932. Selecionne. 933. Nippon. 934. Où. 935. Autun. 936. Tipot. 937. Isé. 938. Meléhari. 939. Leucate. 940. Autun. 941. Tipot. 942. Selecionne. 943. Nippon. 944. Où. 945. Autun. 946. Tipot. 947. Isé. 948. Meléhari. 949. Leucate. 950. Autun. 951. Tipot. 952. Selecionne. 953. Nippon. 954. Où. 955. Autun. 956. Tipot. 957. Isé. 958. Meléhari. 959. Leucate. 960. Autun. 961. Tipot. 962. Selecionne. 963. Nippon. 964. Où. 965. Autun. 966. Tipot. 967. Isé. 968. Meléhari. 969. Leucate. 970. Autun. 971. Tipot. 972. Selecionne. 973. Nippon. 974. Où. 975. Autun. 976. Tipot. 977. Isé. 978. Meléhari. 979. Leucate. 980. Autun. 981. Tipot. 982. Selecionne. 983. Nippon. 984. Où. 985. Autun. 986. Tipot. 987. Isé. 988. Meléhari. 989. Leucate. 990. Autun. 991. Tipot. 992. Selecionne. 993. Nippon. 994. Où. 995. Autun. 996. Tipot. 997. Isé. 998. Meléhari. 999. Leucate. 1000. Autun. 1001. Tipot. 1002. Selecionne. 1003. Nippon. 1004. Où. 1005. Autun. 1006. Tipot. 1007. Isé. 1008. Meléhari. 1009. Leucate. 1010. Autun. 1011. Tipot. 1012. Selecionne. 1013. Nippon. 1014. Où. 1015. Autun. 1016. Tipot. 1017. Isé. 1018. Meléhari. 1019. Leucate. 1020. Autun. 1021. Tipot. 1022. Selecionne. 1023. Nippon. 1024. Où. 1025. Autun. 1026. Tipot. 1027. Isé. 1028. Meléhari. 1029. Leucate. 1030. Autun. 1031. Tipot. 1032. Selecionne. 1033. Nippon. 1034. Où. 1035. Autun. 1036. Tipot. 1037. Isé. 1038. Meléhari. 1039. Leucate. 1040. Autun. 1041. Tipot. 1042. Selecionne. 1043. Nippon. 1044. Où. 1045. Autun. 1046. Tipot. 1047. Isé. 1048. Meléhari. 1049. Leucate. 1050. Autun. 1051. Tipot. 1052. Selecionne. 1053. Nippon. 1054. Où. 1055. Autun. 1056. Tipot. 1057. Isé. 1058. Meléhari. 1059. Leucate. 1060. Autun. 1061. Tipot. 1062. Selecionne. 1063. Nippon. 1064. Où. 1065. Autun. 1066. Tipot. 1067. Isé. 1068. Meléhari. 1069. Leucate. 1070. Autun. 1071. Tipot. 1072. Selecionne. 1073. Nippon. 1074. Où. 1075. Autun. 1076. Tipot. 1077. Isé. 1078. Meléhari. 1079.

19 Janvier : SAINT VINCENT

Saint Vincent traditionnelle.
Messe en musique avec l'Harmonie de Mardeuil.
Défilé pour rejoindre la salle des fêtes.
Remise de la médaille d'or de la corporation par le
président de la section locale des vignerons, à M.
François Blaise.
Verre de l'amitié.



11 mai : MARCHÉ ARTISANAL

Bonne affluence malgré un temps maussade à ce marché qui a rassemblé 21 exposants.



8 Mai : ARMISTICE

Porte-drapeaux, pompiers, JSP, (jeunes sapeurs pompiers, dont 6 de Mardeuil) commandés par le lieutenant Eric Richard et accompagnés de leur formateur, l'adjudant chef Pascal Bruyant, gymnastes, harmonie, enfants des écoles, présidents d'associations, élus et simples citoyens, ils sont venus commémorer le 69ème anniversaire de la victoire alliée sur l'Allemagne Nazie. Après un défilé en règle dans Mardeuil, un hommage au monument aux morts avec dépôt de gerbe, c'est sous le préau de l'école que le maire, Pierre Martinet, a lu le message de Kader Arif, secrétaire d'État aux Anciens Combattants et à la Mémoire auprès du Ministre de la Défense. Cette commémoration de l'Armistice s'est terminée, comme il se doit, par un morceau de brioche et un verre de champagne.



Les ENFANTS de MARDEUIL MORTS pour la France 1914-1918 (suite et fin)



Carte envoyée en 1936

La MEULIÈRE de Mardeuil



Le 5 Juin 1921, suite à la souscription qu'il avait lancée le 19 Août 1919, le conseil municipal valide le projet d'un monument dédié aux morts pour la France. Il décide, sur les conseils de M. Ernest Dagonet, statuaire à Châlons-sur-Marne, de choisir un monument fait d'une pierre brute et d'ornements en bronze portant le nom des morts.

Edifié fin 1921, le modeste monument aux morts se composait d'une **stèle en meulière** de 2,25 mètres de hauteur. Elle avait été trouvée dans le parc du « château » de Saint Antoine.

Cette stèle reposait sur un socle de maçonnerie brute, affleurant le niveau du tumulus. L'**épitaphe** précise l'intention de la commune envers les citoyens disparus et celle de la France qui reçoit leur sacrifice. La **baïonnette** symbolise le combat. Le **parchemin** en bronze (don d'E. Dagonet à la commune) est fixé par la baïonnette, et déroule les noms des 33 morts pour la France sans allusion au grade, ni à la chronologie du décès. Un **casque** de poilu, bosselé et troué, rappelle la mort à l'occasion du devoir de citisme. La **croix de guerre, avec palme**, est la décoration due aux morts pour la France. L'**entourage** rappelle la sépulture provisoire, sur le champ de bataille, matérialisée par des objets trouvés sur le lieu de la mort.

En 1929, l'**architecte sarnacien P. Vautrelle** fut chargé d'améliorer le site.

« La stèle sera remontée de 0,75 mètre et reposera sur un massif pyramidal en béton. Des marches d'escalier seront disposées sur la façade avant. Les lettres du parchemin seront dorées à la feuille. L'entourage sera aménagé par des pilastres en fonte et reliés par des chaînes. La décoration du monument sera complétée par un coq gaulois*, fixé sur le haut de la stèle. » *Il a été offert par la famille de E. Dagonet et évoque la République.

Mardeuil d'antan



Ernest Dagonet
(1856-1926)

Sculpteur d'origine châlonnaise, il avait son atelier à Paris, 4 rue de Noailles. E. Dagonet appartenait à la famille Ballu, propriétaire du « château » du hameau de St Antoine qui fait partie de la commune de Mardeuil.



Le bas du parchemin porte la signature du sculpteur E. Dagonet



La photo d'Eugène Guillaume sur la Tombe N° 7 ilôt A est la seule des 33 morts recensés sur le parchemin